BILAN D'EXPLOITATION 2020

PLATEFORME DE COMPOSTAGE DE FORMIGNY

ARRETE PREFECTORAL D'AUTORISATION D'EXPLOITER DU 12 JANVIER 2015

SOMMAIRE

1- Répartition des tonnages

2- Organisation humaine

3- Analyse financière

4- Suivi réglementaire du site

5- Performance environnementale

6- Faits marquants et perspectives 2020

1. Répartition des tonnages

Capacités de traitement et tonnages réceptionnés

La plateforme respecte les seuils autorisés par son arrêté (Article 1.3.2).

tonnes	CAPACITE Art 1.3.2 AP	RECEPTIONNES 2020	% (réceptionné / capacité)
BIODECHETS	500	0	0%
DECHETS VERTS	11 500	4 296	37%
BOIS	6 000	3 419	57%
TOTAL	**18 000**	**7 716**	**43%**

Apports déchets verts 2020 à 4 296 t :

- En baisse de 30 % par rapport à 2019.

Apport bois 2020 à 3 419 t :

- En baisse de 22 % par rapport à 2019.

Les apports de biodéchets ont été nuls en 2020.

La baisse du tonnage est due à l'impact de la covid 19 - fermeture des déchèteries du SEROC entre le 17 mars et le 28 avril, pendant la période de montée en puissance de la production de déchets verts, et chute de l'activité économique généralisée du pays.

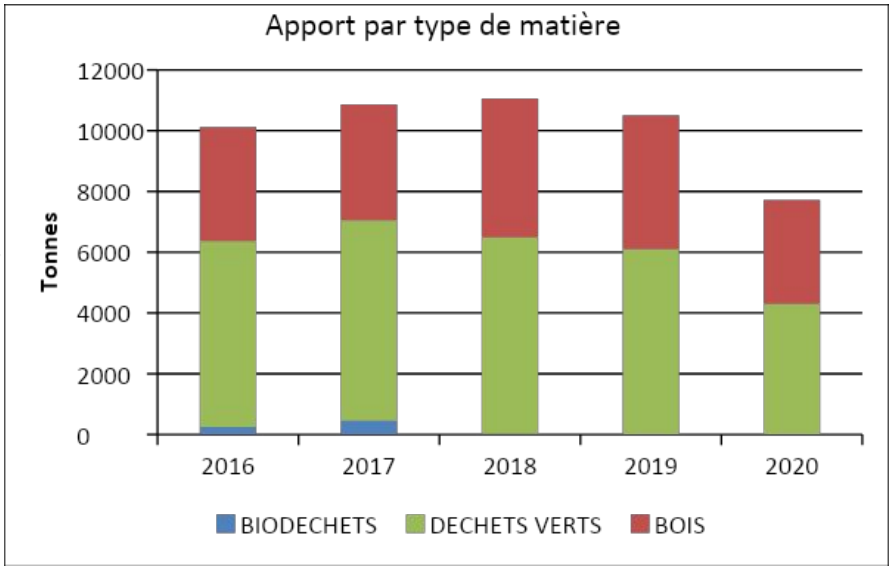

Répartition des apports de déchets verts

Les apports déchets verts se répartissent entre :
- Le SEROC (90,7 %)
- Les clients privés (9,3%) sont représentés exclusivement par le secteur d'entretien paysager.

Origine géographique des déchets verts : 100% des apports proviennent du département du Calvados.

	SEROC			CLIENTS PRIVES	TONNAGE TOTAL
MOIS	Déchetteries	Porte à porte	Services techniques		
Janvier	270,06	0,00	2,46	46,82	**319,34**
Février	202,84	0,00	4,46	39,90	**247,20**
Mars	86,54	0,00	0,00	30,30	**116,84**
Avril	137,30	19,56	0,00	67,66	**224,52**
Mai	210,64	18,20	1,38	26,04	**256,26**
Juin	377,18	93,20	4,66	21,54	**496,58**
Juillet	393,74	32,74	4,60	52,94	**484,02**
Août	357,32	24,03	2,68	25,70	**409,73**
Septembre	664,10	30,38	1,34	40,71	**736,53**
Octobre	221,80	34,50	3,72	24,66	**284,68**
Novembre	272,46	17,36	8,64	15,28	**313,74**
Décembre	396,88	0,00	0,44	9,72	**407,04**
TOTAL	**3590,86**	**269,97**	**34,38**	**401,27**	**4296,48**
RATIO	83,6%	6,3%	0,8%	9,3%	100,0%

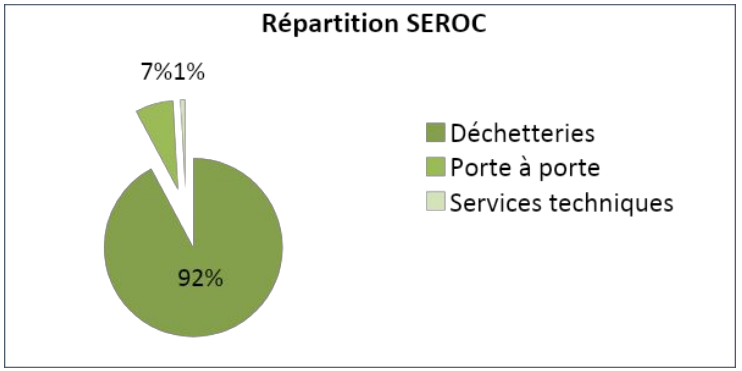

100 % des apports privés proviennent de paysagistes.

Répartition des apports de bois

Les apports de bois se répartissent entre :
- Le SEROC (92,5 %),
- Les clients privés (7,5 %), représentés par le secteur du BTP (86%), puis le secteur d'entretien paysager (13%) et les coopératives agricoles (1%).

Le tonnage annuel est en baisse de 980t par rapport à 2020 (SEROC : - 21% ; clients privés : -36%).

Origine géographique du bois : 93,6% des apports proviennent du Calvados, le reste étant issu du département de la Manche.

	SEROC		CLIENTS PRIVES	TOTAL
MOIS	Déchetteries	Services techniques		
Janvier	260,38	3,51	38,20	**302,09**
Février	261,74	12,80	21,89	**296,43**
Mars	169,78	5,80	7,08	**182,66**
Avril	12,14	0,00	24,10	**36,24**
Mai	373,11	2,94	10,62	**386,67**
Juin	396,33	13,42	18,86	**428,61**
Juillet	364,48	0,00	25,68	**390,16**
Août	395,29	0,00	18,28	**413,57**
Septembre	237,76	0,00	36,88	**274,64**
Octobre	259,72	0,00	22,66	**282,38**
Novembre	187,98	3,84	14,26	**206,08**
Décembre	198,04	2,70	18,82	**219,56**
TOTAL	**3 116,75**	**45,01**	**257,33**	**3 419,09**
RATIO	91,2%	1,3%	7,5%	100%

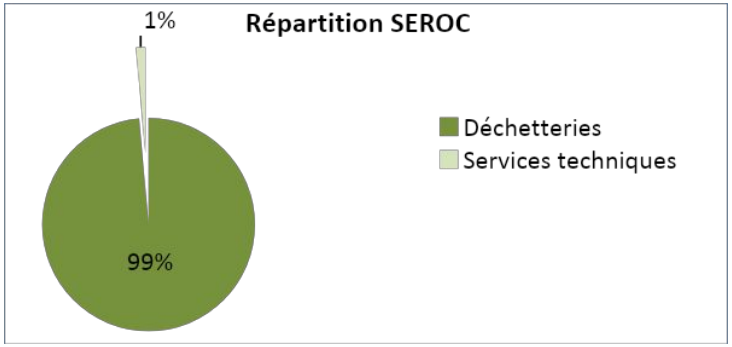

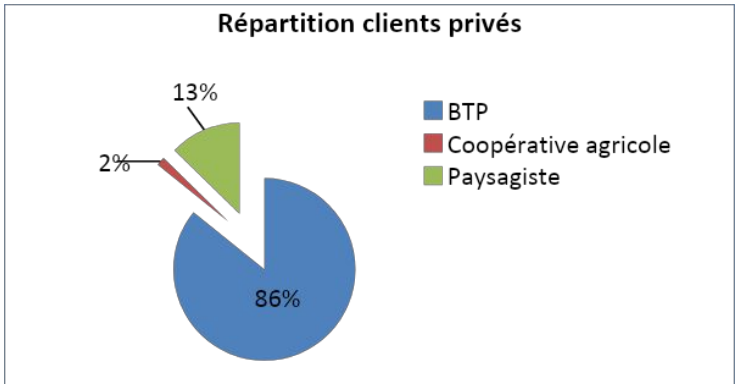

Les tonnages sortants

Les ventes pour 2020 s'élève à 2 386 tonnes.

Le compost est normalisé NF U44-051.
Cela implique un contrôle des températures de la matière :

- Une montée en température rapide : elle doit dépasser 55°C en moins de 48h ;
- Un pic supérieur à 70°C maintenu pendant 1 heure ;
- Le maintien à une température élevée (> 60°C) pendant au moins 2 semaines, garantit une bonne hygiénisation du produit.
- Une remontée en température durant la phase de maturation 1 (après retournement) à 50°C pendant 24 heures.

Chaque lot de compost est analysé avant sa commercialisation selon plusieurs critères : la valeur agronomique, les éléments traces métalliques, les composés traces organiques, les inertes et les micro-organismes pathogènes.
L'ensemble des analyses respectent les seuils de la norme.

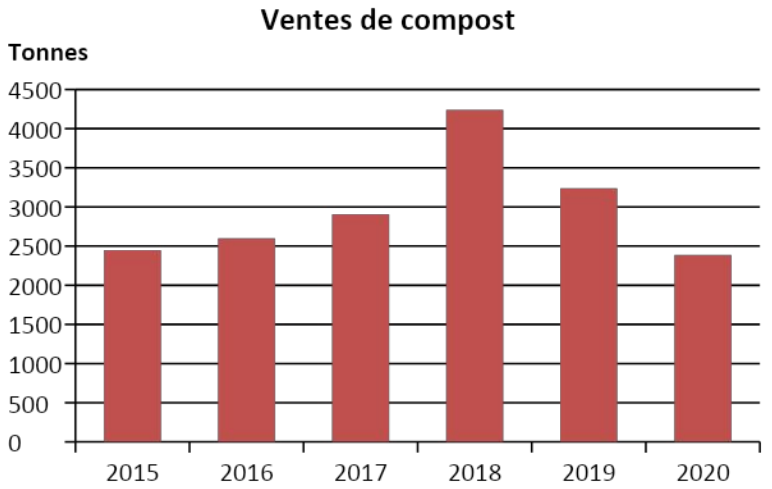

Année de production	N° lot	Tonnage	
2019	1526-19	402 T	Stock au 1er/01/2020
2020	3142-20	1 371 T	
2020	0410-20	529 T	
2020	1826-20	84 T	
2020	1826-20	801 T	Stock au 31/12/2020

2. Organisation humaine

Organisation salariale : présentation des effectifs affectés à la DSP

2 agents de compostage (1 par plateforme)
1 conducteur d'engin / 1 laveur de contenants biodéchet (1 jour / semaine)
1 responsable d'exploitation missionné sur BBE à 50%
1 Directeur d'unité opérationnelle
1 Directeur Pôle métier
Services supports :
- Equipe administrative Le Ham : pointages / RH, comptabilité fournisseurs, comptabilité client, logistique
- Qualité Hygiène Sécurité Environnement
- Ressources Humaines
- Expertise métier traitement biologique des déchets
- Bureau d'étude Installations Classées pour la Protection de l'Environnement
- Maintenance / Gestion du parc matériel
- Communication
- Service Informatique
- Service commercial

Organisation salariale : formations

L'ensemble des formations prévues dans le plan 2020 a été reporté en 2021 :

Slimane LABDI	- Sauveteur Secouriste du Travail Maintien et actualisation des compétences. - Appréhender l'univers Google Drive - Découvrir et pratiquer Google Sheets
Denis LECONTE	- CACES R489 Initial Chariots élévateurs - Appréhender l'univers Google Drive - Découvrir et pratiquer Google Sheets

3. Analyse financière

Poste de dépense : le broyage et le criblage

Les prestations de broyage sont sous-traitées :

- À la société VALNOR pour les déchets verts
- À la société AGB pour le bois

Le criblage est sous-traité à la société AGB qui possède un procédé de tri du plastique. Ce process permet de gagner en qualité sur le produit fini et de répondre à la demande de nos utilisateurs.

A noter en 2020 un essai de criblage de bois B broyé afin de répondre au niveau cahier des charges du repreneur. Les essais n'ont pas été concluants.

Poste de dépense : utilisation du GER

Le compte GER a été utilisé sur la plateforme de Formigny pour le renouvellement de la chargeuse JCB 436 par une LIEBHERR L538.

4. Suivi réglementaire

Le tableau ci-dessous représente la liste des vérifications réglementaires liées à l'activité et aux équipements du site de Formigny :

Vérification / entretien	Périodicité	Date réalisation	Observations identifiées	Observations levées
Chargeuse JCB 426	Annuelle	28 septembre 2020	4	0 (*)
Electricité	Annuelle	28 septembre 2020	4	1
Extincteurs	Annuelle	11 décembre 2019	1	0
Étalonnage pont bascule	Annuelle	5 février 2020	0	-
Etalonnage radiamètre portable	Annuelle	21 octobre 2020	0	-
Etude bruit	5 ans	25 juin 2020	0	-
Curage séparateur hydrocarbure	Annuelle	11 septembre 2020	-	-

** La chargeuse a été remplacée en novembre 2020.*

Nous suivons également un programme d'entretien et de surveillance lié au bon fonctionnement des outils du site et au respect de l'article 10.4.2.b de notre arrêté préfectoral :

Entretien / surveillance	Périodicité
Curage du bassin d'effluent	Autant que besoin
Contrôle de fonctionnement du PTI (Protection Travailleur Isolé)	Mensuelle
Contrôle du fonctionnement du système de traitement anti-odeur	Semestriel
Contrôle de fonctionnement de la pompe d'arrosage	Mensuelle
Entretien du système d'aération des andains	Avant chaque mise en fermentation
Contrôle de l'étanchéité du bassin de rétention	2 ans
Contrôle de l'état et de l'étanchéité de réseaux d'effluent	2 ans
Contrôle du flexible de GNR	Mensuelle
Contrôle de l'intégrité des citernes autoportantes	Mensuelle
Contrôle de l'intégrité des échelles	Avant chaque utilisation
Dératisation	Trimestrielle
Entretien des espaces verts (en partenariat avec la société DELARRE)	Bimensuelle
Entretien de voirie	Autant que besoin
Contrôle du respect des seuils des tonnages reçu selon l'AP	Décembre
Suivi de la consommation GNR	Mensuelle

5. Performance environnementale

Le site est certifié ISO 14001. Les indicateurs de la performance environnementale sont suivis mensuellement ; le bilan est le suivant :

1. Nombre de fiches anomalies :

Trois non-conformités ont été remontées, dues à la présence de déchets non conformes sur la plateforme de Formigny.

La répartition de leur origine est la suivante :

Déchetteries	SEROC Fontenay : 1 Isigny : 1 Port en Bessin : 1

Les non-conformités concernent exclusivement les apports de bois, et sont en nette diminution par rapport à l'année précédente.

Cette amélioration provient de la baisse de fréquentation des déchetteries en 2020 mais aussi des efforts de sensibilisation au tri au niveau des déchetteries.

2. Tonnage de refus

Il est issu du déplastifiage lors du criblage : **4,20 tonnes**

On note une amélioration de la qualité des apports en déchets verts.

De fait, le recours à l'utilisation du déplastiqueur a mécaniquement diminué.

3. Volume d'effluent traité par épandage : **2 011 m^3**

La plateforme de Formigny dispose, via son arrêté, de l'autorisation préfectorale d'épandre son excès d'effluent de compostage. Nous travaillons avec l'ETA NORBELY située à Saint Martin des Entrées, qui dispose d'une tonne à eau et de parcelles référencées aptes à l'épandage.

Deux campagnes d'épandage ont eu lieu, une au printemps (1 066 m3) et une en automne (945 m3).

4. Volume d'effluent utilisé pour l'arrosage des andains : **998 m^3**

Le volume est en baisse par rapport à 2019, en raison de la baisse des tonnes de déchets verts entrants.
Les surfaces d'exploitation du site ont été ainsi moins couvertes en matière

5. Volume de GNR consommé par la chargeuse par tonne de déchets entrants :

Volume consommé en 2020 : 10 062 L
Tonnage entrant : déchets verts (4 297 T) + bois (3 419 T) = 7 716 T
soit **1,3 L/T**.
Il sera intéressant de le comparer à la consommation 2021 qui devrait être plus faible en raison de l'acquisition d'une chargeuse plus récente.

6. Impact olfactif :

Aucune plainte liée aux odeurs n'a été reçue au cours de l'année.

6. Faits marquants 2020 et perspectives 2021

Faits marquants

Incidents / accidents

- Mars 2020 : Mesure gouvernementale de confinement national dû au COVID 19.
  Fermeture des déchetteries du SEROC du 17 mars au 28 avril.

- Mars 2020 : Arrêt des expéditions de bois broyé vers UPM CHAPELLE D'ARBLAY
  en raison de la fermeture de l'exutoire. Mise en place compensatoire d'une solution
  de valorisation via une filière d'export en Angleterre. Il demeure un stock résiduel de broyé,
  qualité UPM, trop dégradé pour pouvoir être valorisé en filière bois.

- 11/09/2020 : Collision de la borne de pesée par un chauffeur du SEROC.
  Un constat a été établi et la maintenance réalisée par la société PRECIA MOLEN
  le 7 octobre 2020.

- 31/12/2020 : trophée sécurité VEOLIA sur le meilleur pilotage et la meilleure performance sécurité des agences du territoire bocage normand, auquel BBE est rattaché, pour la 2e année consécutive.

- 31/12/2020 : La plateforme aura réceptionné en moyenne 0,96 T / m² de déchet, soit 30% de moins qu'à Ryes.

- 31/12/2020 : chemin d'accès à la plateforme qui continue à se dégrader et engendre des problème d'accès au site.

Exploitation

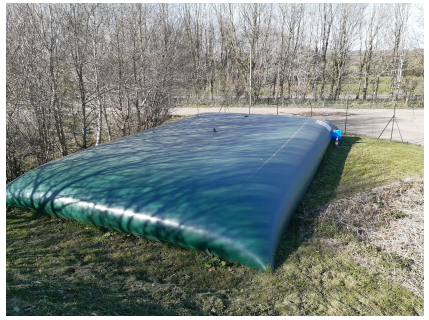

- 2020 : Poursuite de la délégation de l'entretien des espaces verts à la société DELARRE
  de Ver sur Mer. La périodicité d'entretien est fixée à 1 passage tous les 15 jours
  du printemps à l'automne.

- janvier à juin 2020 : Audit de la DSP par le bureau d'études SAGE.

- Août 2020 : Installation de la Wifi dans les bureaux.

- 15 septembre 2020 : Installation de la citerne souple autoportante à l'entrée du site.

Perspectives 2021

- Remise en état du chemin d'accès au site.

- Poursuite du travail sur la valorisation des tarifs de vente du compost.

- Travail sur la diversification des filières de valorisation du bois B broyé.